

ANZIN'MAG

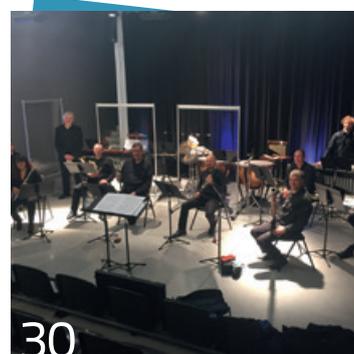
votre magazine municipal d'informations

- p.11 **Police pluricommunale : c'est parti !**
- p.22 **Dans les coulisses du CCAS**
- p.29 **Budget participatif : 13 projets proposés au vote**



Plus de 5 millions d'euros
d'investissements en 2021 p.18

SOMMAIRE



03 ÉDITO

04 TEMPS FORTS

06 EN BREF

10 EN IMAGES
▪ Noël à Anzin

11 VIE ANZINOISE
▪ Police pluricommunale
▪ Cité éducative
▪ Evitement scolaire
▪ Chantiers éducatifs
▪ Rétrospective 2020
▪ Accueils de loisirs

17 L'INTERVIEW
▪ Lucie Garcia et Christophe Mirland

18 DOSSIER
▪ Budget 2021

22 EN COULISSES
▪ Le CCAS

25 VIE PRATIQUE
▪ Déclaration préalable à la mise en location
▪ Commerce en ligne

26 CADRE DE VIE
▪ Point travaux
▪ Nouvelle maternelle Jaurès
▪ Réhabilitation de l'école Tavernier
▪ Budget participatif 2021

30 VIE CULTURELLE
▪ Conte musical du Conservatoire
▪ Coups de cœur médiathèque

31 TRIBUNES



Pierre-Michel
BERNARD
Maire d'Anzin

Recevez mes meilleurs vœux pour 2021

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter une bonne année 2021, qu'elle vous apporte bonheur, joie, réussite et surtout santé. J'ose espérer une année plus sereine avec l'arrivée du vaccin anti-Covid. Comme depuis le début de la crise sanitaire, sachez que votre équipe municipale sera toujours présente à vos côtés et que nous participerons, si cela s'avère nécessaire, à la campagne de vaccination.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux communaux d'imposition, ni des tarifs de nos services à la population

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences financières, nous pouvons vous annoncer qu'il n'y aura **aucune augmentation des taux communaux d'imposition**, ni des **tarifs de nos services à la population** : activités périscolaires, conservatoire, études dirigées, cantine à 1,50 €, gratuité de la médiathèque, de l'école des sports, de l'atelier Mine d'art.

Notre **très bonne santé financière** va même nous permettre de prévoir **5 millions d'€ d'investissements** pour 2021.

Sont programmés : la réhabilitation-extension de l'école Tavernier, la création d'une micro-cantine à l'école du Mont d'Anzin, la construction d'une salle de musculation au complexe Michel Bernard, la réhabilitation-extension des vestiaires et du Club House du stade Gilliard...

2021 verra également le début de la requalification de la place de la Bleuse Borne avec la construction du bâtiment qui accueillera le Pôle Emploi en 2022, la construction de 49 logements pour seniors à Valmont, de 23 logements rue Jean Jaurès, et la fin des « Loges du théâtre » avenue Anatole France.

Sécurité, solidarité et participation des habitants

Depuis le 4 janvier, la **police pluricommunale** est effective sur Anzin, Beuvrages, Raismes et Petite-Forêt. Celle-ci sera davantage présente sur le terrain. D'ici quelques mois, nos policiers municipaux seront dotés de pistolet à impulsion électrique. L'acquisition d'un radar dernière génération permettra des contrôles plus fréquents sur nos axes routiers. Comme promis avant les élections, **150 000€** sont prévus **pour la vidéoprotection**.

L'opération « **J'achète local et j'y gagne** » portée par l'Union du Commerce anzinois, et financée à hauteur de 15 000€ par la ville, a dû être interrompue en raison du 2^e confinement. Elle reprendra quand nos restaurateurs et cafetiers pourront enfin rouvrir. Je tiens à apporter tout mon soutien à ces derniers qui vivent, je le sais, des moments très difficiles.

Le **budget participatif 2021** est lancé avec cette année 100 000€ pour mener à bien les projets proposés par nos habitants ou nos associations. Dès le 19 février, vous pourrez voter pour l'un des 13 projets retenus et j'espère que vous serez encore très nombreux à vous exprimer.

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. J'ai cependant souhaité maintenir un lien avec nos habitants en proposant un film retraçant l'année 2020 et présentant les grands projets 2021 (disponible sur notre site et nos réseaux sociaux).

Je conclus en vous réitérant, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour 2021. Prenez soin de vous, de votre famille et de vos proches !

Anzinoisement vôtre.

 Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur www.anzin.fr



■ 19 octobre
Hommage à Samuel Paty et soutien aux enseignants au collège Jules Ferry



■ 19 octobre
Hommage national à Samuel Paty

4



■ 1^{er} novembre
Cérémonie de la Toussaint



■ 5 novembre
Pose de la 1^{re} pierre de la maternelle Tavernier



■ 11 novembre
Cérémonie du 11 novembre



■ 5 décembre
Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie



Vous l'avez
AIMÉE !



www.facebook.com/villeanzin

Avec plus de **12 000 personnes** touchées et plus de **460 réactions**, commentaires et partages, la toute nouvelle initiative de la municipalité a été très appréciée. Elle vous a en effet proposé de collecter vos sapins de Noël en porte à porte, sur 4 dates courant janvier. Rien que sur la 1^{ère} journée, plus de 70 sapins ont été ramassés ! Une action pratique pour les habitants qui n'avaient pas à se déplacer, et écologique : en effet, les arbres ont été broyés et serviront comme paillage pour les espaces verts de la ville.



Flashez-moi!

Si vous ne faites pas encore partie des quelque **7500 abonnés** à notre page Facebook, rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !



■ 9 décembre

Hommage à Valéry Giscard d'Estaing



■ 17 décembre

Un Noël festif à la cantine



■ 21 décembre

Un Noël magique au multi-accueil



■ 22 décembre

Dépistage gratuit du Covid à la salle des fêtes

Menu de cette journée du 17 décembre



Menu

- *Terrine de saumon jardinier
- *Moelleux de dinde
- *Gâteau de potismarron au confit
- *Carnembois
- *Carré bordeaux au cacao
- Coalis de fruits.

Services municipaux

Prenez rendez-vous pour rencontrer nos agents

Compte tenu de la situation sanitaire, il est plus que jamais indispensable de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en mairie, que ce soit pour rencontrer les services Etat civil, Logement, Emploi... ou le CCAS.

Même chose à l'espace Mathieu, pour les inscriptions et règlements de la cantine ou des activités périscolaires : prenez rendez-vous pour que votre demande puisse être prise en charge dans les meilleures conditions possibles, dans votre intérêt comme dans celui de nos agents.



Vous pouvez aussi joindre nos services par mail en remplissant le formulaire sur notre site : www.anzin.fr/ma-mairie/les-services-de-la-ville/contacter-un-service.html

Voici pour rappel quelques numéros utiles pour joindre nos services :

- Accueil/ Carte nationale d'identité/ Passeports : 03.27.28.21.00 ;
- Etat civil/ Cimetières : 03.27.28.21.18 ;
- CCAS / Logement : 03.27.28.21.06 ou 0 800.59.40.59 ;
- Emploi : 03.27.28.21.52 ;
- Habitat : 03.27.28.21.11 ;
- Services techniques/ patrimoine bâti : 03.27.28.21.22 ;
- Voirie : 03.27.28.21.59 ;
- Urbanisme : 03.27.28.21.53 ;
- Médiation sociale : 06.37.49.57.78 ;
- Médiation scolaire : 07.85.00.71.52 ;
- Espace Mathieu : 03.27.28.21.54 ;
- Guichet Unique du Commerce : 06.30.73.50.70 ;

CCAS

6

1900 personnes ont reçu des chèques KDO en décembre

Les événements organisés par le CCAS ayant dû être annulés, le budget qui y est habituellement consacré (ainsi qu'aux chèques d'accompagnement personnalisés et aux coffrets festifs) a été utilisé cette année pour offrir à chaque bénéficiaire 40€ sous forme de chèques cadeaux, valables chez les commerçants anzinois. La municipalité et le CCAS ont opté pour cette solution qui a l'avantage de redonner du pouvoir d'achat à 1900 seniors et personnes en situation de handicap, tout en aidant nos commerçants.

La distribution de ces chèques a eu lieu la 1^{re} semaine de décembre, directement au domicile des bénéficiaires. Une bonne occasion pour vos élus de venir à votre rencontre !



Collecte de jouets

Vous avez encore été nombreux à répondre à l'appel du CCAS



Grâce aux généreux donateurs, 33 enfants ont pu recevoir un cadeau à l'occasion du Noël de la Solidarité. Malheureusement, la manifestation d'ordinaire programmée à l'espace Mathieu n'a pas pu se tenir comme d'habitude. Les colis réunissant friandises, jouets et coquilles ont été remis aux familles en mairie, sur rendez-vous, le mercredi 16 décembre. Merci encore à tous ceux qui se sont mobilisés pour que la collecte de jouets soit, cette année encore, une réussite. Cette collecte se poursuit toute l'année au CCAS : vous avez des jouets en bon état à destination d'enfants de 0 à 10 ans ? Déposez-les au CCAS !

- Pour tout renseignement, contactez le 03.27.28.21.06.

Aînés

Un cadeau de Noël pour les résidents des EHPAD

D'habitude, décembre est une belle occasion pour vos élus de se rendre dans les EHPAD afin d'y souhaiter un joyeux Noël à tous les résidents. Malheureusement, afin de protéger ces derniers, cela n'a pas été possible cette année. La municipalité n'a cependant pas renoncé à la remise du traditionnel cadeau de Noël.

Le Père Noël a donc déposé sa hotte à Doux Séjour et aux Tulipiers, et c'est le personnel des structures qui s'est chargé de la distribution. Chaque résident a reçu un coffret de bain (comprenant gel douche, shampooing, baume pour le corps et savon de Marseille) et un petit message de la municipalité. En espérant que les conditions sanitaires nous permettent rapidement de retrouver de vrais moments de rencontre et d'échanges, si précieux pour chacun d'entre nous...



Crise sanitaire

Les thés dansants reportés



C'était une promesse de l'équipe municipale : la création d'un nouveau thé dansant d'hiver en février, pour donner à nos aînés une occasion supplémentaire de s'amuser en attendant la désormais traditionnelle édition du printemps. Malheureusement, pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, ces deux événements ne pourront pas se tenir dans l'immédiat cette année.



Bas-Carpeaux

Les constructions vont commencer

Bonne nouvelle pour l'attractivité de la ville : les parcelles viabilisées ont toutes trouvé preneur dans le futur lotissement du quartier Carpeaux.

Les premiers permis de construire ont été délivrés et ce sont donc, à terme, 38 maisons individuelles qui vont sortir de terre dans les prochains mois, là où s'érigeaient autrefois les immeubles de l'allée des Ormes.

Rappelons que le projet, porté par Habitat du Nord, consiste en un nouveau lotissement, sur des parcelles d'environ 400 m², commercialisées à des tarifs très attractifs et libres de constructeur.

Vie de la mairie

Betty Droisy, nouvelle directrice des Espaces publics



Début janvier, Betty Droisy a intégré la mairie d'Anzin en tant que directrice des Espaces publics. Une nouvelle direction, qui regroupe désormais les espaces verts, la voirie et la propreté urbaine, et un nouveau challenge pour Betty. « Après 18 ans passés en mairie de Marly, principalement à la tête du service Cadre de vie et environnement, et suite à l'obtention de mon examen d'Ingénieur territorial, j'ai eu à cœur de poursuivre mon évolution professionnelle.

Également membre du jury départemental des Villes et Villages fleuris depuis 4 ans, j'ai eu l'occasion d'apprécier l'évolution et le potentiel d'Anzin : c'est une grande ville dynamique, récompensée par 3 fleurs, et où de grands projets d'aménagements sont en cours : cette création de poste est pour moi un beau défi, très motivant ! »

Nous lui souhaitons la bienvenue et une totale réussite dans l'exercice de ses nouvelles fonctions !

Citoyenneté

Les élections régionales et départementales organisées le 21 juin ?

Les élections régionales sont organisées tous les 6 ans, traditionnellement au mois de mars, en même temps que les élections départementales. En raison de l'épidémie de Covid-19, ces élections devraient être reportées au 21 juin 2021. Cette date sera bien sûr à confirmer : le Conseil scientifique doit remettre, au plus tard le 1^{er} avril 2021, un rapport sur la situation sanitaire et sur les risques liés à l'organisation du scrutin. Dans le cas où il n'y aurait pas d'amélioration de la situation, un nouveau report serait alors nécessaire. Rappelons que les administrés qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales ont jusqu'à 6 semaines avant le scrutin pour le faire.

Pour vous inscrire, vous pouvez :

- vous présenter en mairie, muni d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois, à votre nom et à l'adresse de votre domicile sur la commune), et d'une pièce d'identité ;
- ou vous inscrire directement sur le site www.service-public.fr

Chaque citoyen peut vérifier sa situation électorale en ligne et connaître son bureau de vote à l'adresse suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

- **Pour tout renseignement**, contactez le service Citoyenneté au 03.27.28.21.07



Solidarité

Une quarantaine de « boîtes solidaires » comme cadeaux aux plus démunis



Comme toujours, la solidarité des Anzinois, même des plus jeunes, était au rendez-vous pour les fêtes. Une semaine avant Noël, plus de 40 « boîtes solidaires » ont été livrées au restaurant Le 107. Une action mise en place quelques jours plus tôt par les services Education / Animation élémentaire, adolescents et maternelles de la ville.

Les enfants des écoles élémentaires, du centre de loisirs des mercredis, du LALP et du CMJ ont participé à la confection des boîtes en récupérant des objets pouvant faire office de cadeaux pour les plus démunis. Les enfants des écoles maternelles ont confectionné des cartes ou des dessins pour agrémenter les boîtes et apporter un peu de chaleur aux personnes qui allaient les recevoir.

Ces boîtes ont été distribuées auprès de 3 associations anzinoises : le Secours populaire, l'Épicerie solidaire et les Restos du cœur. Bravo et merci à nos jeunes !

Déchets ménagers

Sortir vos poubelles en dehors des jours de ramassage peut vous valoir une amende

Pour l'élimination des déchets ménagers, les services de Valenciennes Métropole proposent aux ménages du territoire :

- une collecte traditionnelle en porte à porte le jeudi (ordures ménagères et tri sélectif) ;
- une collecte sélective par apport volontaire grâce à des colonnes aériennes et/ou enterrées.

Rappelons tout d'abord que les dépôts d'encombrants sont strictement interdits, tant aux pieds des poubelles que des colonnes enterrées.

Concernant la collecte traditionnelle en porte à porte, chaque habitation est pourvue de 2 poubelles : une poubelle d'ordures ménagères et une poubelle de tri sélectif.

En temps normal, les habitants doivent sortir leurs poubelles après 20h la veille du jour de la collecte, jusqu'à 20h le jour de la collecte. De façon exceptionnelle, pendant la période Covid, il est recommandé de sortir ses poubelles 24h à l'avance. Les dépôts doivent se faire sur le trottoir, contre les façades des immeubles ou les clôtures, de façon à ne pas gêner la circulation des piétons. Les personnes qui ne respecteraient pas cette réglementation et laisseraient leurs poubelles trop longtemps sur le trottoir peuvent être soumises à une amende de 35€. A défaut de paiement ou en cas de contestation de l'infraction, ce sera au juge de décider du montant de la pénalité.

Insee

Pas de recensement cette année



Le recensement qui se fait chaque année en janvier-février sur 8% de la population anzinoise n'aura pas lieu en 2021. En effet, la collecte des données sur le terrain entraîne pour les agents recenseurs de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec la situation sanitaire. C'est pourquoi l'Insee a décidé de reporter le prochain recensement à 2022.

Commerces

Une nouvelle boutique pour nouveaux animaux de compagnie



De plus en plus, les commerçants ayant un magasin « physique » se mettent à la vente en ligne. Mais l'inverse est vrai également, comme le montre la nouvelle boutique Ebugz, installée depuis quelques semaines au 92 de la rue Waldeck Rousseau. Une nouvelle boutique, mais un commerce qui fonctionne en ligne depuis plus de 4 ans grâce à son site internet www.ebugz.eu, et ses quelque 4500 clients réguliers sur toute l'Europe ! Il faut dire que les « produits » vendus par ce nouveau commerçant sont pour le moins rares et atypiques, puisqu'il s'agit d'insectes tropicaux, des arthropodes pour être plus précis... Mais si, vous connaissez : des araignées, des mille-pattes géants, des phasmes, des mantes religieuses... Vous trouverez également dans la boutique tout le matériel pour les élever : de la nourriture, des terrariums, des plantes, de la décoration... Tout pour faire un petit nid douillet à ces nouveaux animaux de compagnie !

N'hésitez pas à consulter le site ou la page Facebook d'Ebugz, ou à vous rendre en boutique (92, rue Waldeck Rousseau, tél. 03.61.32.37.33).

La municipalité souhaite mettre à l'honneur par des articles réguliers les nouveaux commerçants qui s'installent dans la commune. Votre commerce s'installe à Anzin ? Faites-vous connaître auprès de notre Guichet du commerce, au 06.30.73.50.70 qui fera le relais. Retrouvez également la liste de tous nos commerçants sur www.anzin.fr

Noël à Anzin

Tout l'esprit de Noël dans un village féérique

Malgré l'annulation de son Marché de Noël, Anzin s'est illuminée pour ces fêtes de fin d'année, et un Village de Noël a été installé à proximité de la mairie. Un décor entièrement créé par nos services techniques pour permettre aux enfants de rêver, et de déposer leur lettre au Père Noël... qui a fait une apparition en calèche dans les rues de la ville !



Retrouvez la vidéo du lancement des illuminations en flashant ce QR code avec votre smartphone ou sur notre [facebook.com/villeanzin/videos](https://www.facebook.com/villeanzin/videos)



Qualité de vie

Une police pluricommunale pour plus de sécurité

Depuis le 4 janvier, les communes d'Anzin, Raismes, Beuvrages et Petite-Forêt ont rassemblé leurs polices municipales au sein d'une seule police pluricommunale.



Grâce à l'acquisition d'un tout nouveau radar, plus petit, pratique et efficace, les contrôles de vitesse pourront être renforcés.



Des horaires élargis

La police pluricommunale assurera une présence du lundi au samedi :

- **L'HIVER** (du 1^{er} octobre au 31 mars) : de 8h à 19h30
- **L'ÉTÉ** (du 1^{er} avril au 30 septembre) : de 8h à 21h

En 2021, 150 000€ seront investis dans la vidéoprotection à Anzin

C'est un engagement du nouveau mandat de l'équipe municipale : 150 000€ seront investis chaque année dans l'installation de caméras de vidéoprotection. Prochainement, ce sont les conteneurs enterrés qui seront concernés, pour lutter contre les dépôts sauvages qui coûtent cher à la collectivité. En 2021, 10 nouveaux sites seront équipés, portant à une soixantaine le nombre total d'installations. Comme l'explique l'adjoint à la Sécurité : « Des caméras sont déjà installées sur les principaux axes de la ville. Ce quadrillage nous a permis d'élucider plusieurs affaires en collaboration avec la Police Nationale. » Rappelons qu'à Anzin, un Centre de supervision urbain permet de visionner les images, en direct ou en différé (sur réquisition judiciaire). « Notre CSU ne sera pas mutualisée avec les autres villes pour l'instant », précise M. Coyez.

« Les problématiques que nous rencontrons au quotidien n'ont pas de frontières territoriales. C'est pourquoi les maires des 4 communes ont décidé de mettre en commun les moyens matériels et humains de leur police municipale, pour une présence accrue sur le terrain et une efficacité renforcée », expliquait Pierre-Michel Bernard lors du Conseil municipal de novembre.

Des moyens humains supplémentaires

Avec désormais 18 agents au lieu des 6 qui composaient auparavant notre police municipale, Philippe Gouget, nouveau chef de cette police pluricommunale, a réorganisé les plannings. Grâce à 2 brigades de 9 agents, qui tournent alternativement le matin ou l'après-midi, les horaires ont pu être étendus (cf. encadré).

« Cette mutualisation, tout en limitant les coûts puisqu'ils sont désormais partagés par les 4 communes, permet une plus grande proximité avec la population grâce à des effectifs renforcés sur des plages horaires plus importantes », indique Damien Coyez, adjoint délégué à la Sécurité et aux Finances.

Du matériel mis en commun

Les agents disposent désormais de 5 véhicules et de VTT, de radios leur permettant de communiquer sur l'ensemble du territoire, de 2 radars, de plusieurs éthylotests et de dispositifs de verbalisation électronique. Pour leur sécurité, ils se verront dotés de pistolets à impulsion électrique, un armement non léthal au maniement duquel ils seront tous formés. Comme c'était déjà le cas à Anzin, nos agents intercommunaux sont équipés de caméras individuelles, destinées à filmer leurs interventions en cas de difficulté.

Un bâtiment commun n'étant à ce jour pas d'actualité, chaque commune conserve son poste de Police municipale. A Anzin, vous pourrez donc toujours vous adresser au 2, rue du Maréchal Galliéni. En revanche, pour plus de facilité, un numéro d'appel unique sera prochainement mis en place pour répondre aux administrés.

Education

Intégrer une prestigieuse école : pourquoi pas nos jeunes ?

« Ouvrir le champ des possibles » : c'est l'un des 3 axes prônés par la Cité éducative. Depuis la signature de la convention début septembre, les premières actions se mettent en place.



Parmi les nouvelles actions, un partenariat avec la prestigieuse école Rubika a permis à des élèves du collège Jules Ferry d'Anzin et du collège Chasse Royale de Valenciennes d'y effectuer un stage durant les vacances de Toussaint.

Au préalable, une information avait été donnée dans les collèges, pour que les volontaires puissent s'inscrire. Au final, ce sont 15 élèves de troisième qui ont goûté à la vie d'étudiant dans cette école de renommée mondiale, pendant 4 jours. Au programme, 2 journées consacrées à la découverte de l'animation, et 2 autres pour s'initier à la programmation de jeux vidéos. Un emploi du temps bien chargé, entrecoupé de repas au restaurant universitaire, comme de vrais étudiants !

Du dessin à l'animation, ou l'apprentissage de la patience

Nous sommes dans une grande salle de classe à la lumière tamisée, de la musique classique en fond sonore. Au fond de la salle, 7 ou 8 collégiens (ils ont été répartis en 2 groupes) se penchent sur leur table lumineuse et dessinent, sous l'œil bienveillant du professeur qui a dû adapter ses méthodes à ces étudiants un peu spéciaux, mais très appliqués. Nous sommes dans la salle dédiée à l'apprentissage de l'animation. En effet, l'animation 2D et 3D est une des spécialités de l'école, avec les jeux vidéos et le design. Ici, pour les quelques heures qu'ils passeront sur le campus, nos étudiants en herbe se contenteront de découvrir l'animation 2D. Le but de leur séance de travail : repartir à l'issue des 2 jours avec un gif qu'ils auront créé eux-mêmes, c'est-à-dire un petit montage d'une dizaine de secondes. Pour y parvenir, à raison de 12 images par seconde de film, il leur faudra au préalable réaliser plusieurs dizaines de variantes d'un même dessin. « Tout se joue au millimètre près. Il faut aimer dessiner, c'est certain, mais aussi de la patience, de l'observation et de la rigueur », explique leur professeur. Pas de quoi effrayer Océane, qui apprécie visiblement l'exercice.



Le saviez-vous ?

Rubika, école privée mondialement connue et reconnue, peut sembler inaccessible à certaines familles. Or, pour attirer les jeunes du territoire vers ces métiers d'avenir, une bourse au mérite a été mise en place pour permettre à des étudiants de milieux modestes d'y faire leurs études, en apportant un coup de pouce financier sur l'ensemble de leur scolarité.

Ces bourses sont réservées aux habitants du territoire de la CCI Grand-Hainaut, dont Anzin fait partie.

▪ Pour plus de renseignements, contactez le 03.61.10.12.40.

Où l'on découvre qu'une passion peut déboucher sur de vrais métiers

Nolann, lui, préfère les jeux vidéos. Mais entre y jouer et les concevoir, il y a un pas... que Nolann a franchi, puisqu'il trouve cela tout aussi addictif.

Autre salle, autre ambiance. Mais toujours autant de concentration. Ici, on apprend à utiliser Unity 3D, un logiciel de référence dans le domaine des moteurs de jeu vidéo. Le but : concevoir un plateau de jeu, ici un circuit de karting, en créant son propre décor. Moins d'application dans le dessin, mais un résultat non moins bluffant. Alexy, lui se verrait bien en faire son métier finalement... Il remisera peut-être la toque de pâtissier auquel il se voyait destiné jusqu'alors. C'est justement le but de ces stages : se dire que tout est possible. Pari réussi !

Education

Comment lutter efficacement contre l'absentéisme et l'évitement scolaire ?

Dans le cadre de la Cité éducative, les villes d'Anzin et de Valenciennes tentent de pallier ce problème grâce à un partenariat réunissant les services municipaux, d'Etat, de l'Education nationale, de la CAF et de la justice.

En septembre a été créée une cellule de prévention de l'évitement scolaire Valenciennes-Anzin. Le principe de l'obligation d'instruction exige en effet que tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, présents sur le territoire national, bénéficient d'une instruction, qui peut être suivie, au choix des personnes responsables de l'enfant, soit dans un établissement scolaire public ou privé, soit dans la famille. Toutefois, certaines familles ne dispensent pas cette instruction obligatoire, que ce soit par méconnaissance, négligence ou idéologie. Or, l'instruction à domicile est soumise à un contrôle, qui incombe aux maires.

L'objectif de la cellule d'évitement scolaire est de les aider dans cette mission grâce à un travail en transversalité avec tous les partenaires : la détection des enfants « sortis du radar » se fait de façon plus rapide et plus efficace.

Deux agents mènent l'enquête

A Anzin, ce sont notre référente famille et notre médiatrice scolaire qui mènent l'enquête. Isabelle Munoz, dont l'expérience remonte à plusieurs années, et Laëtitia Gilles, embauchée en renfort récemment, contrôlent donc, conformément au Code de l'éducation, l'instruction reçue à la maison.

Elles luttent également au quotidien contre l'absentéisme

scolaire. En lien avec les écoles maternelles et primaires, elles accompagnent au plus près les familles dont les enfants sont souvent absents, en les visitant à domicile, en aidant les familles à comprendre le système scolaire ou à s'impliquer davantage dans la scolarité de leurs enfants. Bref, en recréant un lien entre l'école et les familles, indispensable à l'égalité des chances de chacun.



Isabelle Munoz, référente famille, et Laëtitia Gilles, médiatrice scolaire.

13

Action citoyenne

Nos jeunes se préparent pour trouver un emploi

Avec « T'es cap pour l'emploi ? », 10 jeunes Anzinois se sont retroussés les manches pour repeindre le restaurant scolaire.



Après les vestiaires du stade Gilliard et les grilles du cimetière du centre-ville cet été, les chantiers de l'action citoyenne «T'es cap pour l'emploi ? » se sont poursuivis pendant les vacances de la Toussaint. Cette fois, une équipe de 10 jeunes et courageux Anzinois s'est attachée à repeindre entièrement le restaurant scolaire, situé aux abords de l'Île aux enfants. Durant dix jours, ils ont redonné un coup de frais aux murs et aux menuiseries du réfectoire et de l'entrée du bâtiment.

Grâce à leur participation à cette opération, autrefois connue sous le nom de « chantiers éducatifs », ces lycéens, étudiants et autres jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi pourront valoriser une nouvelle expérience. Rémunérée à hauteur de 300€, l'action, développée en partenariat avec le CAPEP et la Mission locale, vise à leur permettre d'acquérir du matériel de travail comme un ordinateur ou un vélo, ou à passer leur permis de conduire ou encore le BAFA. C'est également pour eux une expérience valorisante !

Retour sur...

Une année 2020 si particulière

L'année qui vient de s'écouler aura été singulière, avec l'arrivée d'une crise sanitaire d'une ampleur inédite. Malgré ces épreuves, la vie anzinoise aura tout de même été riche en événements. Retour en images sur quelques temps forts.



Classes de neige de février



Demi-finale des championnats de France de cross le 14 février



Confection de masques dès le mois d'avril à la salle des fêtes, au lycée Fontaine et chez les bénévoles



Fin avril, les 1^{ers} masques étaient distribués au domicile des personnes fragiles



Dès le mois de mai, distribution de masques pour tous



Conseil municipal d'installation de la nouvelle équipe municipale, le 25 mai



Cinés plein air des 13 et 14 juillet



Forum des asso le 12 septembre



Vidéomapping et spectacle pyrotechnique sur le château Dampierre le 12 septembre



World Clean Up Day le 19 septembre



Début décembre, distribution des chèques KDO du CCAS



Lancement des illuminations de Noël en direct sur Facebook



Dépistage Covid le 22 décembre à la salle des fêtes

Accueil de loisirs

Des activités adaptées pour passer les vacances ensemble

Du 19 au 30 octobre, le stage sportif et le centre de loisirs se sont adaptés pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions durant les vacances de Toussaint.

Accueil de loisirs

Les centres de loisirs ont accueilli les enfants de 2 à 17 ans. Dans le contexte de pandémie que nous traversons, les équipes d'animateurs ont su faire preuve d'adaptabilité et de vigilance pour proposer aux enfants des activités compatibles avec le respect des gestes barrières. Le protocole sanitaire réglementé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a ainsi été appliqué à la lettre, à mesure qu'il évoluait.

Les plus petits ont donc pu en toute sérénité s'amuser autour des thèmes d'Halloween et des émotions, tandis que les plus grands ont abordé celui plus mature de la liberté d'expression. Un thème qui a malheureusement coïncidé avec le terrible attentat contre Samuel Paty. Un hommage au professeur a d'ailleurs été rendu par les jeunes et leurs animateurs.



Stage sportif

38 enfants de 5 à 16 ans ont bénéficié des nombreuses vertus du sport : en plus de garder la forme pendant les vacances, les jeunes Anzinois qui ont fréquenté le stage sportif ont pu rencontrer les acteurs de la ville – éducateurs, associations – mais également découvrir les équipements municipaux. De quoi donner envie de continuer à pratiquer une activité physique !

Là encore, les services de la ville se sont adaptés à la crise sanitaire. Les enfants étaient encadrés par 4 éducateurs sportifs afin de respecter le protocole sanitaire, ce qui a permis la composition de petits groupes.

Activités de loisirs des vacances d'hiver :

Stage sportif :
du 22/02/21 au 26/02/21
(inscriptions dès le 01/02/21
à l'espace Mathieu)

Accueil de loisirs :
du 22/02 au 5/03
(inscriptions du 01/02 au 12/02
à l'espace Mathieu)

CARNET DE VIE

Naissances (du 2 octobre 2020 au 6 janvier 2021)

Mohamed **DERRES** | Julia **DERCHE** | Ghilas **BEKRI** | Aïssa **TAMART** | Kalista **BRUYLAND LIONNE** | Neyla **IDRICI** | Kayhdenn **DARRAS** | Abigaëlle **NICAISE** | Ambre **NEUVILLE** | Katarina **RAK -- RENARD** | Théophile **MINART** | Dalal **ROUROU** | Owen **SIERADZKI** | Emlýs-Yaelle **CUVILLIER SHUAMO** | Asheley **LASTEAU** | Firdaous **MENZER** | Xena **GABELLE** | Kylian **NAVEZ** | Tylíann **MALÉCOT** | Fanta **GASSAMA** | Kayden **LECOCQ** | Sasha **LEBEAU** | Augustin **LEBEAU** | Tyno **DEHEN** | Elie **JOSSERAND** | Djenna **MOHAMMEDI** | Lyana **WILLOT** | Madeleine **MARSEGUERRA BAUDRY** | Kélya **PONT** | Zayna **YAHÍ** | Eloise **GILLOT** | Margot **EDOIRE** | Késsim **ESCHENBRENNER** | Diego **DA SILVA** | Alyx **PERROT KUHYT** | Clémence **BERNARD** | Carlos **PÉROUCHET SANCHEZ** | Méliá **MIROIR** | Louna **HENNEVIN** | Ansl **MATEI** | Aylan **DAHMANI** | Pablito **PEREIRA** | Maylone **BOUCAUT BÉAGUE** | Ethan **SOLINAS** | Keyron **WAVRANT** | Athena **FAVOREL** | Ali-Mohamed **CHOUIKHA** | Ayden **BERNIER** | Cayden **BERNIER** | Sanaa **BAERT** | Lyam **DULIEU DANQUIGNY** | Yassin **ELBOUDAUDI** | Catalina **PRIEZ** | Luis **MERCIER** | Aylan **LARIVIÈRE** | Paolo **BODEN** | Safia **CHALABI** | Aaron **BOULANGER** | Hana **MATTOUK** | Maëlys **NICODÈME** | Célya **NAMOR HAERTS** | Romy **ABRAHAM** | Pharrell **DELROIX** | Kylian **AZZI**

Décès (du 4 octobre 2020 au 2 janvier 2021)

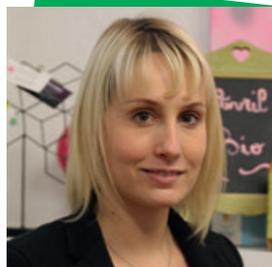
Madeleine **SEDENT veuve WALKIERS** | Jeanette **GRARD veuve MAHFOUF** | Michel **DAUTEL** | Daniel **BAULOY** | Gabrielle **AUCLAIR veuve GARIN** | Bernard **BRUNIAUX** | Kelly **BARRAUD** | Rogero **PARROCCHETTI** | Mauricette **BRIQUET veuve BLOIS** | Nicole **LEFEBVRE épouse DELFORGE** | Antonio **ESPOSITO** | Hélène **CONTENSEAUX veuve LELEUX** | Jean-Michel **DEGAUGUE** | Jules **SPINNEWYN** | Jean-Pierre **MERIAUX** | Danièle **BURGNIES veuve CHAVATTE** | Jacqueline **FILMOTTE épouse GOSTEAU** | Jean-Pierre **FÂCHE** | Léonce **HENRIOUX** | Jean-Pierre **FRISON** | Bernard **ARBONNIER** | Renée **LAGACHE veuve PECQUEUR** | Pascal **DULONGPONT** | Bachir **TAHOUI** | Leyla **CACHEUX** | Elisabeth **BROUILLARD veuve CUVELIER** | Emilienne **STILLATUS épouse HUON** | Dominique **MACQ** | Jacqueline **VALEMBOSIS veuve BOULNOIS** | Albert **GOSSE** | Pascal **GOUBE** | Thérèse **BARTIER** | Michèle **RENVERSÉ veuve TURLET** | Maria **ALBORGHETTI veuve HERNIE** | Liliane **DOBOSINSKI veuve KULKÁ** | Paule **PETITPRETZ veuve DERVYN** | René **BOUNOUA** | Patrick **JOUGLET** | Marie-Claude **POUILLARD épouse SZYMANSKI** | Josette **LAGOUCHE veuve MONIER** | Angèle **GIVERT veuve MATHIEU** | Marie-Paule **CAUDRELIER veuve RENARD** | Fatma **BOUSSAID épouse BRAHIMI**

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle".
Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

Commerces

« La situation nous a forcés à être plus inventifs »

Leur établissement était devenu « non essentiel » pendant une partie du confinement. Une réalité brutale et un virage qu'il leur a fallu négocier en recourant notamment au « click & collect ». Retour d'expérience avec Lucie de la Centrale de la coiffure et Christophe, de la bijouterie Mirland.



Lucie Garcia



Christophe Mirland

“ Désormais, toute l'année, en plus de la vente en magasin, je continue à vendre en click & collect ou en livraison à domicile ”

Pouvez-vous présenter en quelques mots votre commerce ainsi que les produits que vous y vendez ?

Lucie : Installée rue Jean Jaurès depuis 2011, je vends des articles de coiffure et de cosmétique pour les coiffeurs et les particuliers. Je privilégie de plus en plus les marques françaises, surtout pour les produits cosmétiques, et je m'efforce de vendre de la qualité à des prix très abordables. La plupart de mes clients étant coiffeurs, en salon ou à domicile, je sais que la conjoncture est particulière et qu'ils traversent une période difficile.

Christophe : Dans la famille, nous sommes bijoutiers depuis 3 générations : mon grand-père était installé à Bruay, mon père à Raismes, et moi dans le centre-ville d'Anzin depuis 25 ans. Je vends des bijoux de qualité pour tous les budgets et je travaille dans mon atelier de réparation sur place : changement de pile ou de bracelet de montre, soudure de chaînes, mise à taille de bagues, sertissage de pierres... Je propose aussi de la gravure de textes ou de photos ou du perçage d'oreilles.

Comment avez-vous vécu les deux confinements ?

Lucie : Durant le 1^{er} confinement, j'ai totalement fermé pendant 3 semaines, puis je me suis mise en avril au « click and collect » via la plateforme « Mes commerçants du Grand Hainaut », dont j'avais entendu parler. J'ai aussi appris à être plus présente sur les réseaux sociaux, j'ai cherché de nouvelles idées, comme développer la vidéo sur Facebook. Cela m'a aidée à beaucoup mieux vivre le 2^e confinement, où j'ai tout de suite mis en place un service de livraison. Cette situation particulière nous oblige à nous bouger, à être inventifs.

Christophe : Le 1^{er} confinement m'a un peu déstabilisé : vivre sur son lieu de travail sans pouvoir travailler est un peu compliqué. Je ne me suis mis au « click and collect » que lors du 2^e confinement. Avant, je ne savais pas que ça existait, c'est un agent de la mairie qui

m'en a parlé. J'ai réalisé quelques ventes via la plateforme « Mes commerçants du Grand Hainaut ». Formé par la CCI, je me suis adapté à ce nouveau concept de vente. Désormais, toute l'année, en plus de la vente en magasin, je continue à vendre par correspondance en click and collect mais aussi en livraison à domicile. Je garde également contact avec mes clients via la page Facebook de la bijouterie.

Avez-vous bénéficié du plan de soutien mis en place par la mairie ?

Lucie : J'ai participé à l'opération « J'achète local et j'y gagne »*, et je trouve que c'est une bonne idée pour redynamiser l'activité sur Anzin. La mise en place d'un guichet du commerce est aussi une bonne chose pour avoir des infos, surtout pour les commerçants qui s'installent. Quant à la plateforme « Mes commerçants du Grand Hainaut »**, c'est un complément de revenu qui a augmenté lors du 2^e confinement. Il faut juste que les clients prennent l'habitude de visiter le site, mais ça commence à marcher.

Christophe : J'ai moi aussi participé à l'opération « J'achète local et j'y gagne », et j'ai trouvé ça bien, les clients étaient contents. Ils ne venaient pas forcément pour acheter, mais ça nous permettait de discuter, et d'amener du monde dans les magasins. Quant au guichet du commerce, avoir M. Kazzou comme principal interlocuteur au niveau de la mairie peut être très pratique, ce sera plus facile en cas de souci. Depuis début décembre, nous avons également été payés en chèques KDO par certains bénéficiaires du CCAS, c'est bien, cela permet aux consommateurs de privilégier l'achat local !

*L'opération a dû être suspendue en attendant la réouverture totale des commerces et établissements.

** La mairie prend en charge les 1^{ers} mois de cotisations pour les commerçants qui s'y inscrivent. Valenciennes Métropole a également mis en place une aide. Pour plus de renseignements, contactez le guichet du commerce au 06.30.73.50.70

Le chantier de l'école Tavernier représentera dans les prochains mois le plus gros investissement de la ville.



Plus de 5 millions d'euros d'investissements en 2021

4 questions à...



Pierre-Michel Bernard
Maire d'Anzin

“
Nouveau mandat,
nouvelle équipe,
nouveau projet :
notre budget 2021
reflète nos priorités
”

Le Budget primitif 2021 a été présenté lors du Conseil municipal du 21 décembre. Comment en résumeriez-vous les grandes lignes ?

Tout d'abord, avec plus de 5 millions d'€ d'investissement, c'est ce que l'on peut appeler un budget de relance. On demande en effet aux collectivités locales d'investir en 2021 pour booster l'économie et l'activité des entreprises qui ont été impactées par la crise sanitaire. C'est ce que nous ferons avec ces investissements massifs, que nous avons ciblés en fonction des grands axes de notre programme : être une ville qui protège, une ville pour les jeunes, et une ville à l'attractivité renforcée.

Considérons le 1^{er} axe, une ville qui protège, comment cela se traduira-t-il en 2021 ?

Début janvier a été lancée la police municipale pluricommunale : avec des effectifs, des horaires renforcés, et des équipements supplémentaires (pistolets à impulsion électrique, nouveau radar de vitesse...), nous optimisons la présence et l'efficacité de nos agents.

Nous allons renforcer la vidéoprotection sur l'ensemble de la commune, en investissant 150 000€ par an durant tout le mandat. Une nouvelle caméra mobile nous permettra de poursuivre notre lutte contre les dépôts sauvages, sans oublier de nouvelles installations sur une dizaine d'axes stratégiques pour poursuivre le quadrillage de la ville.

Nous allons également expérimenter les premiers passages piétons lumineux intelligents pour sécuriser les passants.

Et pour les jeunes, que prévoyez-vous ?

Pour donner à nos enfants les meilleures conditions d'apprentissage possibles, nous poursuivons la réhabilitation progressive de toutes les écoles de la commune. Après la maternelle Jaurès, c'est l'école Tavernier qui représentera dans les prochains mois le plus gros investissement de la ville. Nous allons également créer une micro-cantine pour la maternelle du Mont d'Anzin, afin d'améliorer le confort des élèves et réduire leurs déplacements. Nous lancerons aussi la

1^{re} phase du projet de nouvelle école du centre : l'école Gilliard-Voltaire sera transférée à terme sur le site de l'actuel collège Jules Ferry.

Et parce qu'une ville jeune est aussi une ville qui facilite les activités sportives, nous allons créer une salle de fitness au sein du complexe Michel Bernard, qui sera accessible aux associations comme aux habitants. Nous allons aussi procéder à la réhabilitation et à l'extension des vestiaires et du club house du stade Gilliard.

Et enfin, concernant l'attractivité de la ville, quelles sont vos pistes de progrès ?

Pour nos habitants, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition, ni des tarifs des services à la population. Avec la disparition de la taxe d'habitation et de la taxe d'assainissement, tous les Anzinois bénéficieront donc d'un regain de pouvoir d'achat.

Nous continuerons aussi d'aider nos commerçants en organisant une nouvelle Fête du commerce en 2021, sponsorisée par la ville à hauteur de 15 000€. Nous inciterons de nouveaux commerçants à s'implanter sur notre commune grâce à la mise en place d'une aide au loyer (jusqu'à 300€ par mois pendant 1 an).

De nouveaux logements sortent de terre ou verront le jour dans les prochains mois : c'est le cas actuellement des Loges du théâtre ou du nouveau lotissement situé dans le quartier Carpeaux ; ce sera également le cas avec de tous nouveaux projets, comme la construction d'une résidence pour personnes âgées dans la zone Valmont, ou de 23 nouveaux logements sur le site de la cour Duterne - de la Fosse.

Notre attractivité passe aussi par notre dynamisme et notre capacité à organiser de grands événements festifs : de nombreuses nouveautés étaient prévues pour 2020, qui n'ont malheureusement pas pu voir le jour. Nous ne manquerons pas de les mettre en place en 2021, dès que les conditions sanitaires le permettront. Nul doute que notre ville a de nombreux atouts pour satisfaire ses habitants et en attirer de nouveaux, et nous sommes bien décidés à le faire savoir.

Un regain de pouvoir d'achat pour les Anzinois

Damien Coyez, adjoint aux Finances, le rappelle :

« La disparition de la taxe d'habitation et de la taxe d'assainissement, combinée au maintien des taux d'imposition communaux et des tarifs des services à la population constituent de bonnes nouvelles pour le porte-monnaie des Anzinois ! »



Chiffres clés 2021

Investissements (dépenses d'équipement) :

5 143 000 €

(+ 32,36% par rapport au BP 2020)

Capacité d'autofinancement :

2 796 489 €

Endettement :

641€ / hab.

(moyenne nationale : 869€)

Capacité

de désendettement :

3,42 ans



150 000€
De nouveaux sites
sous vidéoprotection



- L'avenue des Sports
- L'avenue Léo Lagrange
- L'axe Jean Jaurès
- La rue du Commandant Fabry
- L'avenue Anatole France (à proximité du nouveau collège)
- Le quartier Carpeaux (rue Jonas et rond-point rue Jonas/rue du Nord)
- la rue des Déportés



158 000€*
3 passages piétons
intelligents

Nous serons l'une des premières communes du Valenciennois à les mettre en place. Le 1^{er} sera installé dans quelques semaines sur l'avenue Anatole France.

* Pour l'éclairage public en général



300 000€
1^{re} phase du projet de nouvelle
école du Centre



A terme, l'école Gilliard-Voltaire sera transférée sur le site de l'actuel collège Jules Ferry.



1 500 000€*
L'école Tavernier entièrement
réhabilitée

Ce sera le plus gros investissement de l'année.

* Sur un budget global de 3 300 000€





333 000€

Une nouvelle salle de musculation et de fitness

Construite au sein du complexe Michel Bernard, elle sera accessible aux associations et aux habitants.



300 000€

Nouveaux vestiaires et club-house au stade Gilliard

Ces équipements bénéficieront d'une réhabilitation-extension.



760 000€

Subventions de la ville au CCAS



Ces 760 000€ bénéficieront aux personnes les plus démunies et à nos seniors.



200 000€

Une nouvelle micro-cantine pour la maternelle du Mont d'Anzin



Elle améliorera le confort des élèves et limitera leurs déplacements.



49 logements

Une résidence pour personnes âgées sur la zone Valmont



23 logements

La cour Duterne - de la Fosse réhabilitée



Une mairie, des métiers

Le CCAS, la solidarité au plus près des habitants

Clé de voûte de l'action sociale de la commune, le CCAS (Centre communal d'action sociale) a un rôle d'accueil, d'information et d'écoute inconditionnels ; un rôle clé à l'heure de la crise sanitaire.



L'équipe du CCAS, encadrée par son directeur Laurent Siellet (à gauche) et son vice-président Bruno Levant (à droite).

Etablissement public administratif présidé par le maire, le CCAS constitue l'outil de base de la politique de solidarité portée par la commune. Connu pour des actions ponctuelles comme la distribution de colis de Noël ou pour l'organisation de banquets pour nos seniors, son champ d'action est en réalité bien plus vaste et susceptible de concerner l'ensemble de la population. En effet, nul n'est à l'abri de voir sa situation basculer suite à un accident de la vie, une maladie, un divorce, ou une perte d'emploi.

« Le CCAS est un phare »

Dans leurs missions quotidiennes, les agents rencontrent des personnes en situation de surendettement, en rupture familiale, en détresse sociale, découragées par le poids de certaines démarches administratives pourtant indispensables pour accéder à leurs droits les plus essentiels. « Pour ces personnes bousculées par la vie, le CCAS est un phare, estime Bruno Levant, adjoint délégué aux Affaires sociales, au Logement et à la Démocratie participative, et vice-président du CCAS. Les habitants ont de multiples raisons de se rapprocher un jour de ce service, qui, grâce à son organisation, à la qualité et aux compétences des agents qui le composent, sera en mesure de leur apporter un grand nombre de réponses. »

Une action et un lien social décisifs en cette période

Depuis l'apparition de la Covid, que ce soit en période de confinement ou de reconfinement, les activités du CCAS n'ont jamais cessé, bien au contraire ! « Alors que d'autres institutions avaient fermé leurs portes, le CCAS a toujours maintenu un accueil, sur rendez-vous. Cela nous a permis de garder un lien avec les habitants et de répondre à de nouvelles demandes, liées à la crise sanitaire, dont on mesure encore difficilement les répercussions à long terme », explique le directeur Laurent Siellet. Isolement des personnes âgées, baisse de revenus ou perte d'emploi, situations d'urgence, fracture numérique... « Nous faisons du cas par cas pour coller au plus près aux besoins des personnes. Nous essayons aussi d'anticiper pour mieux accompagner les difficultés sociales de demain et mettre en adéquation nos services avec les besoins des Anzinois, qui sont au cœur de nos missions », conclut Bruno Levant.

Le service Logement rattaché au CCAS

L'ancien service « Habitat Logement », dirigé par Frédéric Socha a été scindé en 2 entités distinctes.

La partie Logement a été rattachée au CCAS et à son directeur, Laurent Siellet. « L'objet de ce service étant essentiellement de répondre à des demandes de logements sociaux, il semblait plus pertinent d'en confier la gestion au CCAS, avec une direction et un élu communs », confie Bruno Levant, adjoint aux Affaires sociales et au Logement. La partie Habitat, toujours sous la direction de Frédéric Socha, a été rattachée au Pôle Aménagement du territoire, Habitat et Grands projets.

Ce service traite principalement de la lutte contre l'insalubrité et l'indécence des logements, de la requalification des friches, et du suivi des opérations immobilières sur la commune.

Les principales missions du CCAS

En plus de son directeur, Laurent Siellet, le CCAS compte 7 agents, travailleurs sociaux diplômés ou agents administratifs, sans compter 2 agents affectés au service de la restauration à domicile.

Ces agents exercent les missions obligatoires du CCAS :

- accueil, information et orientation du public ;
- instruction des dossiers d'aide sociale et accompagnement des bénéficiaires : RSA, MDPH, APA, aide sociale générale (aide ménagère, portage de repas, hébergement en établissement, accueil familial, dossiers Fonds solidarité logement, regroupements familiaux...)
- analyse des besoins sociaux de la commune.

A cela s'ajoutent de nombreuses missions facultatives, révélatrices de la politique de solidarité portée par la commune :

- aide alimentaire ;
- aide aux transports ;
- aide aux seniors (portage de repas à domicile, coffrets festifs de Noël, téléalarme, petites réparations et entretien...)
- aide pour tous (cadeaux aux nouveaux-nés, micro-crédits, mutuelle communale, partenariat avec la CPAM...)
- organisation de manifestations (thé dansant, banquets, Semaine bleue, fête de la Famille, Noël de la solidarité, fête des pères et des mères en EHPAD...)



En 2020, des chèques KDO valables chez les commerçants de la ville ont remplacé les coffrets festifs de Noël et les différentes animations habituellement proposées par le CCAS à nos aînés.



Pour Nathalie et Michèle, qui font la distribution des repas à domicile, le moment de la livraison est souvent aussi synonyme d'échanges avec les personnes isolées.

23

Portraits



Aline Catteau : « Faciliter l'accès aux droits »

Assistante sociale diplômée, Aline a commencé son parcours dans un centre social en tant que référente RMI, puis chez un bailleur social. C'est en 2010 qu'elle arrive en mairie d'Anzin, au sein du service Cohésion sociale. A cette époque, nous étions en pleine rénovation urbaine du quartier Carpeaux : « Je faisais le lien avec les habitants durant les travaux pour les informer, répondre

à leurs inquiétudes sur le projet ou sur leur relogement, faire en sorte qu'ils s'approprient les nouveaux aménagements... » En 2016, la fin de ce long chantier et l'envie de renouer avec une approche plus individuelle de l'aide aux personnes l'amènent à intégrer le CCAS. Aujourd'hui, elle accompagne principalement les seniors, les personnes en situa-

tion de handicap et leurs familles. « L'accueil et l'écoute sont des notions très importantes pour établir une relation de confiance, et ainsi pouvoir trouver avec eux des pistes de solutions. » Aline insiste sur cette notion de « faire avec », et non « à la place de » : « J'aime pouvoir m'appuyer sur le potentiel des gens, et leur redonner confiance. » Ce qui lui plaît dans ce métier ? « Les relations humaines, voir les démarches aboutir et les situations se débloquer. On se sent utile. » Le plus difficile pour elle : « Faire face au deuil, à la maladie des personnes rencontrées... Gérer de temps à autre l'agressivité de personnes en colère contre le système. D'où l'importance d'avoir une bonne équipe pour pouvoir évacuer de temps en temps nos émotions. Nous sommes des êtres humains après tout, et si nous n'avions pas un minimum d'empathie il ne nous serait pas possible de faire ce métier ! »



Portraits

Hélène Hemled-Caron et Nathalie Debrabant : « Nous aidons les allocataires du RSA à surmonter leurs difficultés et à recouvrer leur autonomie »

Elles ont toutes deux leur diplôme d'Etat de Conseillère en économie sociale et familiale et travaillent depuis plus de 15 ans pour le CCAS d'Anzin, où elles accompagnent principalement les allocataires du RSA (revenu de solidarité active). En effet, leurs postes sont financés en partie par le Conseil départemental du Nord pour assurer un suivi des bénéficiaires dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. « Nous suivons à nous 2 environ 150 personnes par an. Les accompagnements sont variés et les problématiques peuvent être d'ordre financier, familial, de santé, de logement... Un diagnostic est réalisé avec l'allocataire et un plan d'actions élaboré pour lever les freins qui l'éloignent de l'emploi. La personne signe alors un Contrat d'engagements réciproques, qui lui rappelle ses droits et ses devoirs, et qui nous permet de faire le point régulièrement sur les actions pour lesquelles elle s'est engagée. » Au fil des années, elles se sont créées un solide réseau de



partenaires (Service Prévention Santé, CAF, Sécurité sociale, service Emploi, bailleurs sociaux, associations et organismes divers...) Ce qu'elles apprécient ? Pour Hélène, « Ce métier nécessite beaucoup de patience et de ténacité mais il est également très enrichissant sur le plan humain. Les parcours de vie sont différents, chaque situation est unique et on s'appuie sur des valeurs, favorisant ainsi la relation de confiance...Un lien se crée ! » Pour Nathalie, « la relation de confiance est indispensable pour avancer au côté de l'allocataire dans son parcours d'insertion. Chaque personne avance à son rythme, il faut tenir compte des diverses problématiques à régler avant de pouvoir remotiver et mobiliser la personne sur des actions socio-professionnelles. C'est par étapes que nous y arrivons ! Lorsqu'une personne accède à l'emploi et sort du RSA, on en tire évidemment une grande satisfaction, mais c'est aussi et surtout très valorisant pour la personne. »

24



Evelyne Lasselin : « Accueillir le public avec bienveillance et empathie fait partie de mes valeurs »

Après un bac comptabilité et un diplôme dans l'animation, Evelyne a travaillé pendant 22 ans pour la crèche d'Anzin, le multi-accueil. C'est une reconversion professionnelle qui l'amène à prendre une autre voie : « J'aimais travailler avec les tout-petits, il a fallu que j'accepte de ne plus pouvoir le faire et d'envisager un reclassement. J'ai effectué un bilan de compétences qui m'a permis de faire le point sur mes aptitudes et mes motivations. Il en est ressorti un certain savoir-être, un côté humain et un bon relationnel avec le public. Aussi, lorsqu'un poste s'est libéré au CCAS, on me l'a proposé. » Ce n'est donc qu'en janvier 2020 qu'Evelyne rejoint l'équipe

du CCAS, où elle est chargée principalement d'accueillir et d'accompagner les familles qui rencontrent, pour diverses raisons, des difficultés financières. « Avec la crise sanitaire, j'ai rapidement mis le pied à l'étrier ! » En effet, malheureusement, les personnes en difficulté sont nombreuses : « J'étudie leur situation pour voir si elles peuvent prétendre à l'aide alimentaire du CCAS, je les oriente vers les associations caritatives, qui sont de véritables partenaires. » Ce qu'elle préfère dans ces nouvelles missions ? « Le contact avec le public, les moments d'écoute et d'échanges, dans la bienveillance. » Le plus difficile ? « Ne pas se laisser envahir par les émotions, et protéger sa vie personnelle des problèmes qu'on serait tenté de ramener à la maison. » Quoi qu'il en soit, Evelyne trouve un véritable épanouissement dans sa nouvelle vie professionnelle : « Dans ce genre de métier, le service public prend tout son sens. »

Les formations et les diplômes

Si vous êtes généreux et débrouillard, si vous avez envie d'aider les autres à s'insérer, socialement ou professionnellement, en les guidant dans les méandres de l'administration, le métier de travailleur social (assistant socio-éducatif, assistant social, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur, animateur de développement social...), est fait pour vous.

APRÈS LE BAC :

- 3 ans pour obtenir un Diplôme d'Etat d'assistant(e) de service social(e) (DEASS)
- 3 ans pour obtenir le Diplôme d'éducateur spécialisé (DEES)
- 2 ans pour obtenir le DUT Carrières sociales option assistance sociale



APRÈS UN BTS Economie sociale et familiale (Bac + 2) :

- 1 an pour obtenir le Diplôme de Conseiller en économie sociale et familiale (DECESF).

▪ Retrouvez tous les détails sur les formations et les métiers du social sur le site de l'Onisep

Habitat

Des déclarations obligatoires pour la division et la mise en location d'immeubles

Dans le cadre de la politique municipale de lutte contre l'habitat indigne, les propriétaires concernés ont l'obligation, sous peine d'amende, de déclarer en mairie toute mise en location ou division d'immeuble.



Depuis de nombreuses années, la municipalité est engagée dans la lutte contre l'habitat indigne.

En octobre 2017, la ville d'Anzin s'est dotée d'un outil de prévention : le régime d'autorisation préalable à la mise en location d'un logement, qui concerne les immeubles d'avant 1948. Tout propriétaire souhaitant mettre en location un logement est donc tenu d'en faire la déclaration en mairie en utilisant l'imprimé Cerfa n° 15652*01 « Déclaration de mise en location de logement », disponible sur le site de la ville (anzin.fr, dans la rubrique Mon quotidien / Se loger / Lutte contre l'insalubrité).

De même, sur le périmètre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU), que vous pouvez également trouver sur le site de la ville, les déclarations de mise en location et d'autorisation préalable à la division d'immeuble sont obligatoires (les formulaires Cerfa peuvent être téléchargés dans la rubrique Mon quotidien / Se loger / OPAH RU).

Economie locale

Commerçants : et si vous adhérez au commerce en ligne ?

La ville prend en charge votre adhésion et votre cotisation mensuelle à la plateforme « Mes commerçants du Grand Hainaut ».

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Grand Hainaut a lancé en 2017 un site de e-commerce baptisé « Mes commerçants du Grand Hainaut », afin d'améliorer la visibilité des commerçants sur internet, de favoriser l'achat local et de dynamiser l'économie et l'emploi sur notre territoire.

Les clients ont la possibilité de commander en ligne, puis de retirer leurs achats en magasin (le « click & collect ») ou de se faire livrer gratuitement (les livraisons étant prises en charge par la CCI).



Un accompagnement pour toute adhésion entre novembre 2020 et juin 2021

Dans sa volonté d'accompagner les commerçants anzinois, qui traversent une période difficile, et pour permettre à ces derniers d'acquérir une plus grande visibilité grâce à la vente en ligne, la ville a décidé de les accompagner en prenant en charge le coût de l'adhésion pour la 1^{re} année (50€), ainsi que le coût de la cotisation mensuelle (30€/mois) pendant 6 mois. Cela concerne les commerçants qui auront adhéré à la plateforme entre novembre 2020 et juin 2021. Valenciennes Métropole propose aussi une prise en charge de l'abonnement et de l'adhésion pour un an, pour toute demande reçue entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021.

▪ **Vous êtes commerçant et vous souhaitez plus de renseignements ?**

Contactez notre guichet unique du commerce, Abdel Kazzou au 06.30.73.50.70.

**Allô,
M. le Maire ?**

Chaque jeudi
vous pouvez
dialoguer
directement avec
votre Maire, de
11h à 12h au
0 8000 59 410

Permanences
le samedi matin,
sur rendez-vous
au **03.27.28.21.57**



L'Hôtel de ville entièrement accessible



Après la création d'un nouvel escalier et d'une toute nouvelle rampe d'accès en fin d'année, la dernière touche a été donnée en janvier, avec l'installation des garde-corps.

Ajoutés au remplacement de l'ascenseur intérieur qui donnait des signes de fatigue, ces travaux rendent l'accueil de l'Hôtel de ville entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Resteront au printemps quelques aménagements paysagers à effectuer par nos équipes des espaces verts, pour ajouter une note plus verte et plus fleurie.

Un tout nouveau Centre technique municipal

Les travaux du nouveau CTM sont terminés : les équipes des services Patrimoine bâti, Logistique et du garage municipal ont intégré leurs nouveaux locaux.

Situé rue Waldeck Rousseau, à l'emplacement de l'ancienne concession Mazda, ce nouveau bâtiment a subi une réhabilitation importante : réfection de la toiture, réaménagement des locaux, création de zones de stockage... sans oublier l'installation d'une chaufferie bois, plus économique et plus écoresponsable.

Cela permet en outre un gain d'efficacité en regroupant sur un même site des agents autrefois répartis en plusieurs lieux de la ville.



Le gymnase de la Bleuse Borne a ouvert sa grande salle



Depuis décembre, les élèves des groupes scolaires De Gaulle et Jaurès profitent de la grande salle du nouveau gymnase pour leurs activités sportives.

Travaux

Maternelle Jean Jaurès : une nouvelle école pour Noël

Une belle surprise a attendu les élèves de l'école maternelle Jean Jaurès.

Après les vacances de Noël, ils ont pu découvrir leurs nouvelles classes, dans une école flambant neuve !

Les élèves devaient intégrer la nouvelle école en septembre 2020, mais le premier confinement a impacté l'avancement des travaux. C'est en ce début 2021 que l'école maternelle Jean Jaurès a pu de nouveau accueillir les enfants et leurs enseignantes. Une école entièrement réhabilitée et méconnaissable, puisque de l'ancienne n'ont été conservés que quelques murs et la charpente. Une extension a également été construite, doublant ainsi la surface du bâtiment.

Un véritable confort pour les enfants, mais également pour les professeurs, heureuses de quitter les bâtiments modulaires pour enseigner dans des conditions optimales : des salles de classes plus grandes et une salle de motricité pour les activités physiques en intérieur.



Une réhabilitation complète dont le montant est de 2 100 000€.

Travaux

La maternelle Bertrand Tavernier bientôt réhabilitée

Le jeudi 5 novembre avait lieu la pose de la 1^{re} pierre de ce chantier d'envergure.

M. le Maire et M. Fetet, secrétaire général de la préfecture de Nord, ont donné symboliquement les premiers coups de truelle à ce projet d'envergure, qui consistera en une réhabilitation et une extension de l'école maternelle, pour un montant de 3 111 521€ financés grâce aux subventions de l'Etat (à hauteur de 1,3 millions d'€, dont 700 000€ dans le cadre du plan France Relance), aux Fonds EnR et au budget propre de la ville.

M. Fetet a salué ce projet exemplaire en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'économies

d'énergie : en effet, grâce à une chaudière à bois et à des panneaux photovoltaïques, le futur bâtiment sera particulièrement écoresponsable. Sans oublier la micro-cantine qui sera intégrée à l'établissement, afin de réduire les déplacements des élèves.

A compter de la rentrée des vacances de février et pendant toute la durée du chantier, les élèves seront accueillis dans des bâtiments modulaires tout confort, proposant des classes, mais aussi une salle de motricité et un dortoir. La nouvelle école devrait être livrée pour le mois de juin 2022.



Le saviez-vous ?

Datant de 1880, cette école est l'une des plus vieilles du département du Nord, et aussi l'une des plus célèbres, puisque c'est là qu'à la fin des années 1990 Bertrand Tavernier a tourné son film « Ça commence aujourd'hui ». C'est depuis cette époque qu'elle porte le nom du célèbre réalisateur.

Budget participatif

13 projets soumis à vos votes du 19 février au 16 avril

Pour cette édition 2020-2021 gratifiée d'une enveloppe exceptionnelle de 100 000€, les Anzinois se sont mobilisés pour porter de beaux projets, malgré le contexte du second confinement.

Une commission réunissant élus, habitants et techniciens de la ville s'est réunie le 18 décembre 2020 pour étudier les 30 propositions déposées par les Anzinois. Parmi ces projets, 13 ont été retenus. Rappelons que pour être recevables, les dossiers devaient répondre à des critères objectifs, comme : relever de la compétence de la ville, avoir un coût estimé à moins de 100 000€ ou encore être réalisables avant fin 2021.

Environnement, éducation, sport, santé... Les Anzinois débordent d'idées dans tous les domaines pour embellir et aménager la ville qu'ils aiment. Des idées qui pourront prendre vie grâce à ce superbe dispositif de démocratie participative, et grâce à vous ! Car le vendredi 19 février prochain, le détail des projets sera dévoilé et vous pourrez alors voter pour celui que vous préférez. Les projets les plus plébiscités, jusqu'à ce que l'enveloppe de 100 000€ (représentant les budgets participatifs 2020 et 2021) soit entièrement dépensée, seront réalisés courant 2021. Les votes auront lieu **du 19 février au 16 avril 2021**.



Claudy de Noyette

Dernière réalisation du Budget participatif 2019, cette fresque en façade de la maison de proximité Claudy de Noyette fait partie d'un projet présenté par des habitantes qui fréquentent la structure.

Souhaitant rendre les abords du bâtiment plus conviviaux, elles ont porté un projet d'aménagement comprenant la pose de bancs, d'arceaux à vélo et de tables de pique-nique. Une idée simple aujourd'hui concrétisée grâce au vote des Anzinois.

Budget participatif 2020-2021 : les PROJETS

1| **La fin du Calvaire**, impasse de la rue du Calvaire :
Sécurisation des voies de passage vers le quartier de la Verrerie.

2| **Aire de jeux et de détente écologique**, terrain sur la rue Basly : *Création d'une aire de jeux et de détente.*

3| **Valorisation du patrimoine anzinois** :
Valorisation du patrimoine industriel et minier anzinois.

4| **Grainothèque**, structures de proximité : *Installation d'une grainothèque permettant l'échange d'expériences autour des enjeux de la préservation de la biodiversité.*

5| **Table de ping-pong**, Cité Talabot :
Ré-aménagement des anciens terrains de pétanque.

6| **Des poubelles pour le parcours du lycée Pierre Fontaine** :
Installation de poubelles de tri sélectif entre la sortie du lycée Pierre Fontaine, l'arrêt de bus de l'avenue des Sports et le tramway.

7| **Pause détente à Claudy de Noyette** : *Aménagement d'une aire de détente « fraîcheur » pour permettre aux habitants de se réunir à l'abri du soleil et des fortes chaleurs.*

8| **La voie du terriil** : *Sécurisation et embellissement de la montée vers la cité du Moulin.*

9| **L'Épicerie Solidaire en images** :
Réalisation d'une fresque sur la façade du local.

10| **Aménagement ludo-sportif du Parc Mathieu** :
Proposer aux habitants de nouveaux équipements de loisirs comprenant la création d'un théâtre de verdure, l'installation d'agrès sportifs et l'extension de l'aire de jeux actuelle.

11| **Skate Park**, rue du Commandant Fabry : *Création d'un espace dédié aux ados et à leurs pratiques des sports de glisse.*

12| **Garage à vélo et à scooters**, parc Mathieu :
Faciliter et sécuriser la dépose des vélos et scooters dans un lieu identifié, à l'entrée du parc par l'aménagement d'un espace "parking".

13| **Parc à toutous**, rue du Commandant Fabry :
Aménagement d'un espace dédié aux sorties canines.

culture

Un conte musical a emmené nos élèves autour du monde

Avant les vacances, une pièce inspirée de Jules Verne a été projetée pour les élèves de nos écoles élémentaires.

Chaque année, les élèves de primaire de la ville assistent à une représentation proposée par le Conservatoire de musique d'Anzin : un conte musical joué pour eux dans une salle de spectacle. Un tel événement étant impossible à organiser dans le contexte actuel, une alternative a été trouvée : amener le conte dans les écoles au travers d'une projection.

C'est ainsi que les enfants ont pu suivre les Incroyables aventures de Mister Fogg, un conte musical inspiré du *Tour du monde en quatre-vingts jours* de Jules Verne, composé par Marco Marsy et interprété par l'Orchestre des professeurs du conservatoire d'Anzin sous la direction de Jean-Jacques Broucke.

Un projet dans lequel se sont impliqués plusieurs acteurs municipaux et associatifs de la culture : le conte a été mis en images par Véronique Cypryszczak, responsable de l'atelier d'arts plastiques Mine d'Art, et par Coralie Abraham et les élèves de l'école de danse Solletico, tandis que Céline Verwaerde, directrice des Affaires culturelles de la ville, a prêté sa voix au narrateur Philéas Fogg.

« Un partage réconfortant pour des professeurs de musique, de danse et d'art dont les écoles n'ont toujours pas

pu rouvrir leurs portes, indique Elisabeth Gondy, adjointe aux Pratiques culturelles ». Et de conclure : « C'est un beau projet, qui a emmené les enfants dans un voyage autour du monde. »

- Retrouvez la vidéo du conte sur <https://youtu.be/zFlosSJuNlg> ou en scannant ce QR Code avec votre smartphone ou tablette.



Coups de cœur médiathèque

La médiathèque met les femmes à l'honneur

Pas besoin d'attendre le mois de mars et sa Journée internationale de la femme pour les mettre en valeur, qu'elles soient héroïnes de roman, écrivaines, actrices ou réalisatrices !



- La commode aux tiroirs de couleurs** d'Olivia Ruiz

Une jeune femme hérite de la commode aux tiroirs de couleurs que son Abuela avait gardée précieusement tout au long de sa vie. Un soir, elle ouvre un par un les tiroirs renfermant les secrets de famille et les mémoires de sa grand-mère. Un premier roman sur l'exil et la transmission de plusieurs générations de femmes, entre France et Espagne.



- Amoureuses** de Frédérique Baptiste

Printemps 1939. Lorsque Claire apprend qu'elle est enceinte, elle quitte la ville pour accoucher loin de chez elle et faire adopter ce bébé non désiré. Elle fait la connaissance de Marthe, la rebouteuse du village, qui va bouleverser sa vie. Ce premier roman délicat et sensible sur fond de menace de guerre, est une ode à l'émancipation des femmes par l'amour.



- Queens**, film réalisé par Lorene Scafaria

Des stripteaseuses se lient d'amitié et décident de conjuguer leurs talents pour arnaquer et prendre leur revanche sur leurs riches clients de Wall Street. Ce biopic intrigant, avec un duo de « queens » (Jennifer Lopez et Constance Wu) montre la détresse sociale de ces femmes à la recherche de leur rêve américain.



- PMA pour mon amour** d'Olivia Knittel

Le Koh-Lanta de la PMA ! Olivia Knittel, journaliste, nous livre avec humour et légèreté son long parcours du combattant pour devenir maman. Un petit bijou auquel on s'attache et qui nous met face à la réalité des difficultés de la PMA pour une femme seule.



Bruno Levant
président du groupe

Chères Anzinoises,
chers Anzinois,

2020 aura été une année inédite et éprouvante pour tous. La crise sanitaire, que nous pensions maîtrisée, est revenue au dernier trimestre avec son lot de contraintes et d'inquiétudes légitimes.

L'équipe de votre majorité municipale a mis en place un test COVID pour tous les habitants, une mesure efficace et responsable pour lutter contre la propagation du virus.

Nous le savons, **c'est tous ensemble que nous viendrons à bout de cette pandémie** et je ne peux que vous recommander d'accepter les vaccinations lorsqu'elles seront possibles. Il en va du retour à une vie normale, il en va de la survie de milliers d'emplois.

Durant cette période, votre équipe municipale a été exemplaire à plusieurs titres. **En effet, les services municipaux sont restés ouverts** afin de garantir à tous l'accès à nos services.

Pour aider nos commerçants, **près de 1900 personnes ont reçu 40€ de chèques KDO**, utilisables uniquement sur le territoire de la commune. Durant 4 journées, ils ont été distribués par les élus et les membres du Conseil d'administration du CCAS.

Avec la mise en place du **guichet du commerce**, toujours à l'écoute, tout sera plus facile pour notre tissu commercial.

Pour nos familles, le maintien du **Noël de la solidarité**, sous une formule forcément adaptée, a permis aux enfants de recevoir de magnifiques cadeaux.

Dans nos 2 EHPAD, **la distribution des colis de Noël**, choisis chez un commerçant Anzinois, nous a permis de choyer nos aînés.

Avec la mise en lumière de la ville et la réalisation de très

belles décorations de Noël, la fin d'année a été plus douce, malgré les restrictions de déplacement. **Notre village de Noël en est le symbole**, apprécié des petits et des grands, il montre aussi le savoir-faire de nos techniciens.

Les travaux n'ont pas été stoppés, bien au contraire, **la démolition de la « friche Ford »** donne un visage nouveau à l'avenue Anatole France et **nous pouvons faire confiance à l'équipe de la majorité pour la réalisation de projets structurants sur cette zone**. D'autres chantiers ont été lancés ou sont plus qu'avancés : l'école Tavernier, la Cité du Mont de la Veine, la salle de sport de la Bleuse Borne ou les Loges du Théâtre...

Sur le plan majeur de la sécurité, la **police pluricommunale** va permettre à nos équipes une plus grande efficacité et une présence accrue sur le terrain.

Le budget participatif a montré une nouvelle fois **la richesse des projets et l'implication des habitants** : qu'ils en soient félicités, les votes détermineront les projets à réaliser.

Toutes ces actions, et j'en oublie tant elles sont nombreuses, ne sauraient être mises en place sans une **gestion rigoureuse du budget de la ville** par votre équipe municipale. A ce titre, **le budget 2021 est ambitieux** et montre notre dynamisme pour investir dans de nouveaux équipements sans augmenter la fiscalité.

Les annulations du Marché de Noël, des classes de neige, de la cérémonie des vœux, sont des décisions difficiles à prendre ; pour autant, vous le savez, **les activités reprendront de plus belle** lorsque nous aurons vaincu la Covid.

Je terminerai en vous souhaitant, au nom d'Unis pour réussir, une bonne année.

Puisse 2021 vous apporter les satisfactions souhaitées, et nous permettre de réaliser les actions que vous méritez tous.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches. Meilleurs vœux 2021 !

Votre équipe "Unis pour réussir"



Dans le cadre de la restructuration de notre groupe d'élus "Oui je veux changer ma ville" qui fait suite à une décision de justice et qui rend inéligible notre président de groupe Nicolas FEHRING, le tribunal administratif a proclamé Monsieur Hamid JAMJAM Conseiller municipal, et Madame Edith WALLERAND, conseillère communautaire

Le groupe "Oui je veux changer ma ville"

ANZIN

Ville Solidaire



Pierre-Michel Bernard
et son équipe municipale

vous souhaitent
une Bonne Année
2021

